



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 27 Octobre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 19 octobre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 20

NOMBRE DE VOTANTS : 27

**Objet : Désignation d'un membre du Conseil d'Exploitation SPIC Tourisme**

**Présents : 20**

BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), BRUN Jean-Paul (Saint-Antoine - Val-de-Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint-André-de-Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FAMEL Olivier (Saint-André-de-Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint-Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas - Val-de-Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), MARTIAL Christophe (Val-de-Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), PEROU Laurence (Saint-André-de-Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint-Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint-Laurent-d'Arce).

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 7**

AYMAT Pascale (Saint-André-de-Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), JOLY Pierre (Bourg) à DARHAN Laurence (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint-André-de-Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia (Peujard), TABONE Alain (Cubzac-les-Ponts) à BRIDOUX MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michael (Pugnac), TELLIER Nicolas (Saint-André-de-Cubzac) à COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac).

**Absents excusés : 7**

BAGNAUD Gérard (Cubzac-les-Ponts), BERARD Francis (Prignac et Marcamps), BLANC Jean-Franck (Teuillac), COUPAUD Catherine (Pugnac), HERNANDEZ Sandrine (Saint-André-de-Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint-André-de-Cubzac), POUX Vincent (Saint-André-de-Cubzac).



**Absents : 3**

BELMONTE Georges (Saint André-de-Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint- Trojan), TARIS Roger (Tauriac).

**Secrétaires de séance : JEANNET Serge**

**Vu** la délibération n°2016-80 en date du 30 novembre 2016, par laquelle le Conseil Communautaire décide la mise en place d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Industriel et Commercial dans le cadre de la compétence tourisme (« SPIC Tourisme »),

**Vu** le résultat du scrutin municipal du 03 octobre 2021 à Prignac-et-Marcamps,

**Vu** la démission d'une élue de Tauriac,

**Considérant** la vacance de deux postes,

**Vu** les statuts de la régie communautaire sus-visée,

Il appartient au Conseil communautaire, sur proposition de Madame la Présidente, de procéder à la désignation de deux membres du Conseil d'exploitation du « SPIC Tourisme », pour la durée du mandat intercommunal.

Il est rappelé que ce conseil d'exploitation est composé par 28 membres :

- **Seize membres élus de la Communauté de Communes** ; le Président du Conseil d'Exploitation étant de droit le Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais, et le Vice-Président étant de droit le Vice-Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais en charge du Tourisme.
- **Douze personnes physiques ou morales** choisies parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession, une compétence particulière leur permettant d'émettre tout avis utile sur les questions relatives au fonctionnement de l'Office de Tourisme :
  - 2 propriétaires de chambres d'hôtes
  - 2 propriétaires de gîtes
  - 1 restaurateur
  - 1 représentant de sites, d'équipements ou d'entreprises touristiques
  - 2 représentants de chacune des deux appellations présentes sur le territoire
  - 1 représentant d'associations du Patrimoine
  - 1 représentant des commerçants



En ce qui concerne les membres élus de la Communauté de Communes, il a été proposé à chacune des Communes membres de désigner un représentant.

**Faute de candidature, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- De ne pas désigner les nouveaux membres du Conseil d'Exploitation SPIC Tourisme.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac,  
Le 28 Octobre 2021.

La Présidente,

Valerie GUINAUDIE.

